Interface

Communiqué de presse

Interface met en œuvre une démarche de neutralité carbone

Interface, leader du développement durable, est la première entreprise dans l'industrie du revêtement de sol à être certifiée neutre en carbone pour l'ensemble de ses activités, de ses produits et de sa chaîne de valeur.

Paris, le 22 septembre 2022 – Interface, entreprise mondiale de revêtements de sols commerciaux et leader mondial en matière de durabilité, a annoncé aujourd'hui être certifiée par un tiers comme <u>entreprise neutre en carbone</u>. Ce résultat témoigne de l'engagement volontaire et ambitieux de l'entreprise en faveur de l'action climatique.

Une entreprise neutre en carbone sur tous ses aspects

Interface est une entreprise neutre en carbone selon la <u>norme PAS 2060</u>, la principale norme internationale de neutralité carbone créée par la British Standards Institution (BSI).

Pour parvenir à ce résultat, Interface a transformé ses usines, ses produits et sa chaîne d'approvisionnement - notamment en utilisant de nouvelles matières premières innovantes qui stockent le carbone - afin de réduire considérablement ses émissions de carbone. Ainsi, par rapport à 1996, 76% de l'empreinte carbone des dalles de moquettes a été réduite ainsi que 96% des émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, 100% de l'électricité est issue des énergies renouvelables dans toutes les usines du groupe. Afin d'équilibrer les émissions qu'Interface n'a pas encore réussi à réduire, des crédits carbones sont nécessaires. À terme, la société entend équilibrer son impact carbone sans avoir à recourir à ces crédits.

"Désormais, chaque aspect de notre activité est neutre en carbone", a déclaré Laurel Hurd, PDG d'Interface. "Nous avons travaillé sans relâche pour nous décarboniser radicalement en puisant dans notre culture de l'innovation et du design. Cela a donné lieu à ce que nous savons être les produits de dalles de

moquette à l'empreinte carbone la plus faible du marché, avant même d'appliquer les compensations."

Laurel Hurd poursuit: "Nous sommes incroyablement fiers de cette certification, et nous ne nous arrêterons pas là. Nous allons continuer à décarboniser encore plus en réduisant puis en équilibrant ce qui reste avec des compensations crédibles, jusqu'à ce que ces compensations ne soient plus nécessaires. C'est notre façon de faire."

Un statut de neutralité carbone challengé tous les ans

Interface croit en la vérification de ses plans de gestion du carbone, ainsi que de ses émissions et de ses crédits carbones, par rapport à des normes rigoureuses et internationalement reconnues. Le vérificateur tiers de la société a examiné ces informations par rapport à la norme PAS 2060 pour 2021 afin de garantir la réalisation de l'entreprise neutre en carbone. Interface prévoit de procéder à un examen et à une re-certification annuelle pour conserver son statut.

"Pour devenir une entreprise à bilan carbone négatif d'ici 2040, nous devons stocker plus de carbone que nous n'en émettons sans avoir recours à des compensations", **explique Laurel Hurd**. "En cours de route, nous continuons à transformer nos propres opérations et matériaux, et nous nous associons à nos fournisseurs pour réduire encore plus les émissions de portée 3. Si Interface peut le faire, toutes les entreprises le peuvent. Nous continuons d'inviter les autres entreprises à nous rejoindre pour inverser le réchauffement de la planète et créer un climat propice à la vie."

Pour en savoir plus:

- Certificat d'entreprise neutre en carbone
- Programme Carbon Neutral Floors™
- <u>L'approche d'Interface sur les compensations de carbone</u>
- <u>La vision d'Interface sur le carbone</u>

A propos d'Interface

Interface, Inc. est une entreprise internationale de revêtement de sol modulaire, spécialisée dans la dalle de moquette et les revêtements de sol souples, y compris les dalles et lames en vinyle de luxe (LVT) ainsi que les revêtements de sol en caoutchouc nora®, tous neutres en carbone. Interface aide ses clients à créer des espaces intérieurs qui favorisent le bien-être, la productivité et la créativité au travers de produits respectueux de l'environnement. Sa nouvelle mission, **Climate Take Back** ™, vise à avoir un impact carbone négatif d'ici 2040 et invite toutes les entreprises à mener des actions restauratrices en faveur de la planète et du climat.

L'approche de l'entreprise en matière de Design, d'Innovation et développement durable lui a valu de nombreux prix et récompenses : le **Athenaeum Good Design** pour ses collections Fotosfera et Urban Retreat, le prix « Business Coopération » lors des **European Business Awards pour l'environnement**, le **Prix BtoB produits et services du Grand prix de la RSM** et plus récemment le **Prix Mondiale de l'Action Climatique de l'ONU**.

Depuis mars 2018, Interface France a inauguré son nouveau flagship européen. Situé en plein cœur de la capitale, ce nouveau lieu innovant est le reflet de l'engagement, des convictions et de l'expertise développés par l'entreprise au fil des années en matière de design biophilique, de développement durable et de bien-être au travail. Cet espace a d'ailleurs obtenu récemment la certification Well Gold. En septembre 2018, Interface a finalisé

le rachat de Nora® et propose désormais des sols en caoutchouc, qui sont intégrés à son offre de dalles de moquette et de LVT.

Plus d'informations sur : www.interface.com













Déclaration de Safe Harbor en vertu de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995 :

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles, y compris, en particulier, des déclarations concernant les plans, stratégies et perspectives d'Interface. Ces déclarations sont basées sur les hypothèses, attentes et projections actuelles de la société concernant les événements futurs.

Bien qu'Interface estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prévisionnelles sont raisonnables, la société ne peut garantir que ces attentes se révéleront exactes ou que les économies ou autres avantages prévus dans les déclarations prévisionnelles seront réalisés. Les énoncés prospectifs présentés impliquent un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces énoncés, notamment les risques et incertitudes associés à la pandémie de COVID-19 en cours, y compris les interruptions de nos activités de fabrication et la réduction de la demande pour nos produits, et les conditions économiques dans l'industrie des intérieurs commerciaux. Les risques et incertitudes supplémentaires pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux prévus dans les déclarations prospectives comprennent également, sans s'y limiter, les risques figurant sous la rubrique "Facteurs de risque "inclus dans la partie I, rubrique 1A du rapport annuel de la société sur le formulaire 10-K pour l'exercice clos le 2 janvier 2022, tel que complété dans la partie II, rubrique 1A du rapport trimestriel de la société sur le formulaire 10-Q pour le trimestre clos le 3 juillet 2022, ces discussions étant intégrées par référence dans le présent document. Vous devriez également tenir compte de toute information supplémentaire ou mise à jour que nous incluons sous la rubrique "Facteurs de risque" dans nos rapports annuels et trimestriels ultérieurs.

Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La société n'assume aucune responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives et met en garde les investisseurs contre une confiance excessive dans ces déclarations. Les références et les liens vers des sites Web contenus dans le présent document ne sont fournis qu'à titre de référence, et le contenu de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué de presse et n'y est pas incorporé par référence.